

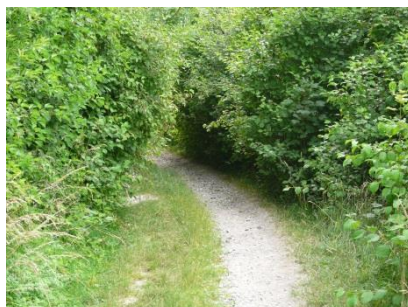
Parcours n° 2

Davenescourt - Becquigny

Distance: 9km

Durée: 2h30

Difficulté: facile



Départ, Point n°45 *Davenescourt, rue de la chaussée, parking devant le cimetière.*

- Emprunter le chemin de Péronne qui s'enfonce dans les arbres (à l'angle de la rue de la chaussée et de la rue de la gare). *Un pont traverse la rivière l'Avre.*

Point n°31 - Se diriger sur la droite, sur le chemin qui monte légèrement.

Point n°32 - Continuer sur la droite sur le GR123. Ce chemin longe un champ et entre, plus loin, dans le bois.

Point n°33 - A cette première intersection à l'intérieur du bois, prendre sur la droite.

Point n°34 *Entrée du village de Becquigny, sur la droite: l'ancien moulin à eau de la ferme.*

- Traverser le pont
- Continuer sur cette route, tout droit, jusqu'à l'église du village.

Point n°35 *Arrivée devant l'église.*

- Prendre la rue de Davenescourt sur la droite.

Point n°36 - Emprunter le chemin sur la gauche, qui monte dans les arbres.

Ce chemin débouchera sur les champs puis longera le Bois Ferret.

Point n°37

- Traverser la route qui relie Becquigny à Fignières pour rejoindre le chemin de l'autre côté

Point n°38 - A cette première intersection, tourner à droite.

Point n°39 - Tourner de nouveau à droite sur le parcours de l'ancien tortillard.

Face à vous se trouve le village de Fignières, au loin à gauche Montdidier.

Point n°40 *A cet endroit, sur la gauche se trouvait l'ancienne gare de Fignières.*

Point n°41 - Tourner à droite, puis continuer sur la route durant quelques mètres.

Point n° 42 - Emprunter le chemin au sol cimenté sur la gauche.

Point n°43 - Continuer sur ce chemin jusqu'à la ferme marquant l'entrée de Davenescourt.
Après plusieurs mètres, le château de Davenescourt se dresse au loin sur votre gauche.

Point n°44 *Entrée du village de Davenescourt, rue de la gare.*
- Continuer tout droit jusqu'au croisement de la rue de la chaussée.
- Se diriger à gauche pour retourner au point de départ.

Arrivée, Point n°45 - De retour au point de départ, vous retrouvez votre véhicule.

⚠ ITINERAIRE NON ADAPTE A LA PRATIQUE DES SPORTS MOTORISES

N'oubliez pas de vous munir de bonnes chaussures de marche, d'eau, d'une trousse de premiers secours et selon la saison de répulsif à moustiques

